

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en
Management du Tourisme et de l'Hôtellerie de
l'UFR des Sciences Economiques et Sociales de
l'Université de Thiès**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mohamed El Bachir Wade, President
- M. Moussa DIALLO, Membre
- M. Boubacar SABALY, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Août 2015

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'UFR-SES et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	6
5. Points forts du programme	11
6. Points Faibles du programme	11
7. Appréciations générales du programme.....	12
8. Recommandations à l'Etablissement	12
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	12
10. Proposition de décision :	12
Annexes	13

Introduction

Dans le cadre de ses missions, l'ANAQ-Sup est chargée d'évaluer les programmes des établissements publics et privés d'enseignement supérieur qui souhaitent une accréditation de leurs diplômes. Notre équipe a été désignée pour l'évaluation du programme de licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie (LMTH) proposé par l'UFR SES de l'Université de Thiès.

Le présent rapport, conformément au canevas officiel proposé par l'ANAQ-Sup présente l'institution et le programme à évaluer, l'analyse du rapport d'auto-évaluation, les observations faites lors de la visite sur site, la synthèse des points forts et points faibles du programme, l'avis général de l'équipe d'évaluateurs sur le programme et les recommandations.

1. Présentation de l'UFR-SES et du programme évalué

Présentation de l'UFR-SES

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences économiques et sociales (UFR- SES) est une composante de l'Université de Thiès issue de la loi 2005 – 04 du 11 janvier 2005 portant création de l'Université Polytechnique de Thiès. Cette nouvelle université est issue d'une fédération de structures de formation et de recherche déjà existantes et de structures nouvellement créées. Elle fait partie des nouvelles créations, proposées par la Commission Carte Universitaire et lancées à la rentrée universitaire 2006-2007 afin d'élargir et de diversifier l'offre de formation au Sénégal.

L'UPT est un établissement d'enseignement supérieur dont la création, le développement et la montée en puissance sont liés également aux spécificités et aux potentialités de la ville de Thiès ainsi que de la région qui porte le même nom.

L'UFR-SES fait partie des UFR ouverte dès le démarrage officiel de l'UPT en 2006-2007. Elle a pour missions :

- la formation initiale et continue de cadres moyens et supérieurs dans le domaine des sciences humaines et sociales (Langues étrangères appliquées, économie, gestion, études commerciales, tourisme, etc.) en stricte conformité avec le système LMD et en leur apportant les compétences nécessaires en maîtrise des technologies de l'information ;
- la recherche théorique et appliquée sur des thématiques du domaine des sciences humaines et sociales aptes à promouvoir des actions de développement;
- l'expertise et les services à la société notamment en assurant les formations continues et les recyclages d'agents du secteur public et privé, et les appuis conseils, les études et les consultations.

L'UFR-SES comprend présentement trois (03) départements :

- Département de management des organisations ;

- Département des sciences économiques et de gestion ;
- Département de Langues, Lettres et Sciences Humaines.

Au cours de l'année universitaire 2013-2014 l'UFR-SES, comptait 1108 étudiants inscrits dans ses quatre programmes de licence (Management Informatisé des Organisations, Management du Tourisme et l'Hôtellerie, Langues Etrangères Appliquées, Sciences Economiques et Gestion) et ses deux programmes de master (Banque, Finance, Assurance et Management de Tourisme et des Activités Culturelles).

L'UFR-SES est administrée, par un Conseil d'UFR, un Directeur, des chefs de département et Conseils de Département dont la composition est la suivante :

- le chef de département;
- les responsables de filière;
- les enseignants permanents du département;
- un représentant des PATS;
- les représentants des étudiants.

La gestion de l'UFR s'inscrit dans le cadre du plan stratégique quinquennal 2011-2015 et du contrat de performance (CDP) que l'UT a signé avec le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses principaux axes sont :

- amélioration de la gouvernance de l'institution ;
- amélioration de l'efficacité interne de l'institution ;
- amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- amélioration de l'utilisation des TIC ;
- renforcement des liens avec le marché du travail.

Identification du programme

Le programme soumis à notre évaluation présente les caractéristiques suivantes :

Nom de la formation : Licence en «Management du Tourisme et de l'Hôtellerie»

Domaine : Sciences Economiques et Sociales

Mention : Management

Spécialités : Tourisme et Hôtellerie

Cycle : Licence (L1, L2, L3)

Nombre de crédits du programme : 180 crédits

Université de rattachement : Université de Thiès (UT)

UFR de rattachement : Sciences Economiques et Sociales (SES)

Département de rattachement : Management des organisations

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Conformément à la procédure en vigueur en matière d'accréditation de programme de formation par l'ANAQ-Sup, l'UFR SES qui a soumis sa licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie, a préparé et soumis à l'ANAQ-Sup, le rapport d'auto-évaluation de son programme sur lequel nous devons nous prononcer.

Ce travail opérationnel d'auto-évaluation a été exécuté par un «comité de pilotage» qui a fait la collecte des données relatives au volet pédagogique et académique auprès des responsables de la scolarité et du service d'archivage. Le comité s'est adjoint des compétences externes capables d'analyser et d'interpréter les résultats observés.

Le descriptif du programme nous semble relativement complet ; il présente, sous forme de tableaux avec des données et commentaires sur chacune des années académiques en tenant compte de plusieurs paramètres (âge des étudiants, répartition genre, contenu programme, objectif visés etc...).

D'une manière générale, le rapport d'auto-évaluation montre que l'UFR-SES cherche tant bien que mal à se conformer aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup. Néanmoins, plusieurs insuffisances sont notées notamment en ce qui concerne l'organisation et la conduite des enseignements. Elles sont effectivement soulevées par le rapport d'auto-évaluation traduisant ainsi son caractère objectif.

3. Description de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup composée du Professeur Mohamed El Bachir Wade (Président), de Messieurs Moussa Diallo et Boubacar SABALY, a démarré la visite à 08H 45mn.

L'équipe a été reçue par le Directeur de l'UFR-SES, pour une première rencontre de prise de contact, puis elle s'est rendue à la salle de réunion de l'UFR en présence des principaux responsables de l'UFR-SES.

Etaient présents à cette rencontre :

- Monsieur El Hadji Mounirou NDIAYE, Directeur adjoint de l'UFR-SES, président du comité assurance qualité de l'UFR SES ;
- Mohamadou Lamine Bara SAMB enseignant en Management des Activités Touristiques et Culturelles et de Valorisation Touristique des Territoires
- Adrien ADA, professeur technique de management
- Mouhamadou Bamba LY Professeur en économie et gestion du tourisme

Après installation, le Pr. Mohamed El Bachir WADE a décliné les objectifs de la mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup et le chronogramme prévu.

Il a notamment insisté sur le fait que la mission vise à être un outil d'accompagnement d'où son insistance sur les recommandations.

A la suite du Pr. WADE, le vice-directeur de l'UFR Mr Mounirou Ndiaye a procédé à la présentation générale de l'organisation de l'UFR, des différentes filières enseignées à l'Université et les contraintes rencontrées.

A sa suite, M. Adrien DIOH, ancien chef du département Tourisme et Hôtellerie a fait l'historique de la filière créée en 2007 en insistant sur certaines insuffisances concernant:

- les ressources financières ;
- les locaux ;
- les vacataires ;
- le partenariat avec le secteur privé.

Il s'en est suivi des échanges fructueux au cours desquels un tour d'horizon a été fait ainsi qu'une analyse s'appuyant sur :

- les documents administratifs et pédagogiques en vigueur ;
- le Processus de conception et de validation des syllabus ;
- l'administration de la scolarité ;
- le suivi à l'insertion des diplômés etc.

Cette première session a pris fin à 10h 10mn après validation de l'agenda de la journée

La visite a pris fin à 16h30mn. Elle s'est déroulée dans de très bonnes conditions et sans aucune difficulté.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

L'exploitation et la vérification du contenu du rapport d'auto-évaluation et les constatations effectuées par les experts externes lors de la visite sur site ont permis de faire une appréciation du programme standard par standard au regard du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup.

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de Management du tourisme et de l'hôtellerie existe depuis l'ouverture de l'UFR en 2007. Il est régulièrement proposé aux étudiants (PV de délibération) et accueille en moyenne 80 étudiants chaque année. Il faut noter que la durée du programme a toujours dépassé les 3 ans, même si des efforts sont en train d'être faits pour résorber ce retard.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

La formation en management du tourisme et de l'hôtellerie fait partie des filières retenues dans les documents d'orientation de l'UFR SES qui visent la diversification des offres de formation et l'harmonisation des filières, ainsi que l'adaptation des profils des diplômés aux exigences du développement local et national. la formation est positionnée dès l'ouverture de l'UT comme une filière stratégique qui répond à une demande des entreprises du secteur du tourisme et de l'hôtellerie mais également des collectivités locales.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Il est noté une faible implication des acteurs socio-professionnels dans la définition et la conduite de programme. Au niveau central, des efforts sont en cours pour y remédier : un séminaire a été organisé en fin 2014 avec la participation des enseignants et du milieu professionnel.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les organes de gestion de l'UFR sont fonctionnels, ils assurent la gestion effective du programme. Le conseil d'UFR et le Conseil de département se réunissent régulièrement. Leurs décisions sont consignées dans des PV affichés au niveau de l'UFR.

Les tableaux d'affichage de l'UFR sont bien disposés et portent des notes, des PV d'examen, listes d'admission etc. Une communication interne existe mais elle doit être améliorée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les enseignants du programme participent activement à la conception et à la mise en œuvre du programme. L'UFR a organisé un séminaire sur le déroulement de ses programmes en présence de l'essentiel de ses enseignants permanents et vacataires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le processus de mise place d'un dispositif fonctionnel d'assurance qualité est en cours. Les organes sont installés et les animateurs formés. L'assurance qualité est en train de se mettre en place.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT POUR UN DEBUT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

L'UFR a adopté le système LMD à son démarrage. La Maquette pédagogique a été élaborée en fonction des objectifs de formation et conformément aux normes du LMD. Le programme comprend 6 semestres, chaque semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE) qui sont subdivisées en éléments constitutifs (EC). Les UE validées donnent droit à des crédits capitalisables et transférables. La maquette est divisée en trois types Unités d'Enseignement :

- UE obligatoires et fondamentales ;
- UE transversales ou méthodologie ;
- UE libres et UE d'ouverture.

La maquette est conforme au décret sur les licences au Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT POUR UN DEBUT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Le programme LMTH couvre les principaux aspects de l'enseignement de la spécialité en tourisme; mais des insuffisances sont notées dans les syllabus concernant l'hôtellerie qui ne font pas apparaître clairement l'objectif de professionnalisation de l'enseignement. Pas de travaux pratiques ni de stages en hôtellerie.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'établissement des attestations et diplômes sont conformes aux règles générales fixées pour toutes les universités publiques. Ces conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont fixées par le Décret N 2013-874 modifiant certaines dispositions du décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite de la filière (entre 50% et 70% en moyenne) sont globalement satisfaisants. Les autorités de l'UFR ont exprimé une volonté d'améliorer le taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le département de Management des organisations compte actuellement (8) huit enseignants. La filière « Management du tourisme et de l'hôtellerie » quant à elle compte trois (3) enseignants permanents et des vacataires. Globalement, tous les enseignants intervenant dans la formation ont les qualifications requises et l'expérience. Le recrutement fait l'objet d'un appel à candidature publié dans les médias et sur le site web de l'UT. Il est effectué en respectant les procédures contenues dans le manuel pour le recrutement et la promotion des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur du Sénégal

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La loi 81/59 du 09 Novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités fixe pour chaque grade la charge horaire par semaine des enseignants permanents. Un dispositif fonctionnel de répartition et de suivi des activités est mis en place. Une assistante de programme et le chef de la scolarité y jouent un rôle capital.

Appréciation globale sur le standard : GLOBALEMENT ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Des enseignants venant d'autres établissements d'enseignement supérieur comme l'ISEP, la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) interviennent aussi au niveau de l'UFR. Des enseignants de la filière LMTH vont également offrir leurs services dans d'autres établissements de l'UT.

La mobilité internationale existe mais elle doit être renforcée. Pour l'UFR, la mobilité est le plus souvent facilitée au niveau rectoral par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) dont le rôle est d'apporter un appui dans l'organisation des voyages d'études et des stages au niveau national et international.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s****Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les orientations et même les inscriptions sont actuellement gérées par la Direction Générale de l'enseignement supérieure (DGES) à travers la plateforme « Campusen ». Avant, il existait une commission d'orientation. Les informations concernant l'admission sont publiées sur le site de l'UT, de la DGES et du MESR.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Le dispositif de sélection des étudiants ne comporte pas de discrimination. L'égalité des chances est respectée. La proportion de filles est très élevée (34 femmes sur 55 pour la rentrée 2012/2014 ; 55 femmes sur 120 pour la rentrée 2013/2014).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

La filière ne profite pas beaucoup des conventions signées par l'Université avec d'autres universités. Il n'existe pas d'avenants signés par l'UFR-SES. Les crédits transférables offrent des opportunités non exploitées.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

L'encadrement permanent est relativement faible trois assistants seulement ; soit un taux d'encadrement (nombre d'enseignant permanent/ étudiants) qui est estimé pour l'UFR à environ 1/ 70. L'UFR compte surtout sur les vacataires.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'Université a mis en place un Bureau d'Accueil d'Orientation et d'Information (BAOI) destiné à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Ce bureau n'est pas encore opérationnel.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

La dotation en locaux et équipements est relativement correcte. Il convient juste de veiller à la disposition des tables-bancs pour améliorer l'acoustique dans les amphis. La salle est utilisée au maximum de sa capacité ; il pourrait y avoir des risques de sureffectifs sur le moyen terme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Le programme est régulièrement déroulé avec une durée de l'année universitaire qui s'améliore ;
- Il y a un engouement des candidats pour le programme qui a une bonne image;
- L'UFR-SES appartient à une Université Nationale bénéficiant d'un plan stratégique et du financement du PGF-Sup.
- Le programme en tourisme est équilibré et comprend l'essentiel des matières nécessaires pour former un étudiant aux débouchés ciblés ;
- Les infrastructures sont d'un niveau assez satisfaisant et elles vont s'améliorer dans le cadre du CDP de l'Université de Thiès.
- Les ressources humaines mobilisées sont tout à fait qualifiées pour la filière.

6. Points Faibles du programme

- Faible niveau de l'encadrement permanent : le CAMES recommande des responsables scientifiques de rang A ou des docteurs. La filière profite cependant des PER docteurs de l'UFR SES intervenant dans la formation et participant à l'encadrement des étudiants;

- Faible ouverture internationale ;
- Faible connexion avec les milieux socioprofessionnels ;
- Absence d'un dispositif administratif d'accompagnement pour les stages en hôtellerie notamment. Des efforts sont en cours (3 exemplaires de contrat de stage joints au transmis aux experts ; ils sont essentiellement à l'actif des apprenants eux-mêmes) ;
- Dispositif de sécurité insuffisant (pas d'extincteurs) ;
- Insuffisance des enseignements théoriques et ou pratiques en hôtellerie (les syllabi ne font pas apparaître clairement l'objectif de professionnalisation) ;
- Absence d'enseignements en animation et loisirs.

7. Appréciations générales du programme

L'équipe d'évaluation de l'ANAQ-Sup estime que le programme doit améliorer son contenu en matière d'hôtellerie et développer la professionnalisation des enseignements avec la systématisation des stages.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Le renforcement de l'encadrement de la filière ;
- La signature de conventions avec les organisations professionnelles et des entreprises pour obtenir des stages ;
- Le renforcement de la sécurité incendie notamment ;
- L'introduction des enseignements en animation et loisir compte tenu du fait que la production touristique intègre l'hébergement, la restauration, le transport, l'animation et les loisirs, la confection et la vente de produits touristiques.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'équipe recommande à l'ANAQ-Sup d'encourager l'établissement qui jouit déjà d'une certaine notoriété à s'investir dans un processus d'amélioration de la qualité de son encadrement académique et de ses dispositions de sécurité. La formation sur les référentiels est ressentie comme un besoin chez certains PER.

10. Proposition de décision :

NON ACCREDITATION

Annexes

Annexe 1 : Agenda de travail

Horaires	Description des activités	Participants
10h15	<p>Rencontre avec la direction,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discussions sur l'organisation de l'UFR ; - contenu pédagogique ; - système d'évaluation des étudiants ; - examens ; - suivi, insertion ; - partenariat avec le secteur privé etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe d'experts évaluateurs ; - Mr Mounirou NDIAYE, Vice-directeur ; - Mr Mamadou L. Bara SAMB enseignant-chercheur ; - Mr M. Bamba LY enseignant-chercheur ; - Mr Adrien Ada DIOH ex- chef de filière TOURISME /Hôtellerie
11h05	<p>Rencontre 1^{er} groupe étudiants</p> <p>Discussions: choix de la filière- appréciations sur le contenu des cours, organisation des enseignements, implication aux activités universitaires : niveau de connaissances des matières enseignées, évaluation des enseignements, les stages, perspectives d'insertion ; difficultés rencontrées etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe d'experts évaluateurs ; - Mr NDEYE, responsable salle étudiant en fin de cycle Master ; - Mr Alassane KEBE, étudiant en Master ; - Mr Demba Ndiaye diplômé en Décembre 2014.
11h 45	<p>Rencontre avec le 2eme groupe d'étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe d'experts évaluateurs ; - Mlle Maguette NDIAYE Licence, - Mlle Idiatou BA licence ; - Mr Adama Sé mou DIOUF Licence - Mr Al fousseyni CAMARA Licence 2
12h25	<p>. Rencontre avec les Enseignants</p> <p>Discussions portant sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de leur travail ; - La confection et la validation des supports de cours ; - Les relations avec le conseil universitaire et les étudiants ; - L'appréciation sur la qualité de 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe d'experts évaluateurs ; - Mr Adama NDIAYE, enseignant sites & Monuments Historiques ; - Mr Ibrahima DIOUF, enseignant Organisation et réglementation du Tourisme, Eco-tourisme.

	l'enseignement dispensé ; - Les difficultés et contraintes rencontrées.	
14h 15	Visite des locaux - Salles de cours (5) - Bloc pédagogique - Salle mutualisée (1) - Amphi - Bibliothèque (désaffectée) - Cuisine /restaurant toilettes, issues de secours, secours incendie - campus : réseaux secours incendie - Locaux administratifs : accueil, scolarité, consultations documents cahier de textes etc.	- Equipe d'experts évaluateurs ; - Mr Mounirou NDIAYE, Vice-directeur
	Rencontre avec le personnel administratif Discussions sur leurs cursus - Consultation des cahiers de textes, - Fiches d'examen - Fiche de suivi pédagogique - Relevé de notes - Formalités d'inscriptions - Suivi des versements - Supervision des examens - Sécurisation des sujets d'examen - Confection des PV admissions - Gestions des absences - Délivrances des attestations - Reproduction des documents - Sécurisation de la confidentialité des documents - Disponibilités ouvrages dédiés au Tourisme/Hôtellerie - agencement - Commodités offertes : espaces documentation/lecture Participation à l'orientation des étudiants	- Equipe d'experts évaluateurs ; - Mme Ndèye Julie DIEYE secrétariat accueil inscriptions ; - Mme Clémentine Cécile FONSECA, responsable scolarité ; - Mme Mame Isseu DIOP, Bibliothèque ; - Mr Cheikh SARR, infographe.
16h35	Synthèse équipe ANAQ-SUP	- Equipe d'experts évaluateurs.
17h10	RESTITUTION	- Equipe d'experts évaluateurs ; - Vice-directeur, - chef de la filière ; - Enseignants

Annexe 2 : Eléments de preuve demandés lors de la visite sur site

Les documents de gouvernance et de suivi pédagogique (PV de délibération, attestations, cahiers de texte) ont été demandés, fournis et exploités.

Annexe 3 : Points vérifiés et approfondis lors de la visite sur site

- La programmation des enseignements.
- La fonctionnalité de l'organisation.